

## ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

**GRÈCE.** — M. le général Th. MANO, président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

**HESSE.** — M. BUCHNER, Geheimer-Ober-Konsistorialrath, président de la Société hessoise de la Croix-Rouge, à *Darmstadt*.

**HONGRIE.** — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Place de la Parade, 4, à *Budapest I.*

**ITALIE.** — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

**JAPON.** — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

**MONTÈNEGRO.** — Mgr MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

**NORVÈGE.** — M. Fr. THAULOW, lieutenant-général, président de la Société norvégienne de la Croix-Rouge, à *Christiania*.

**PAYS-BAS.** — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

**PÉROU.** — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

**PORTUGAL.** — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

**PRUSSE.** — Comité central de l'association prussienne de la Croix-Rouge, Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*

**ROUMANIE.** — M. Georges Gr. CANTACUZÈNE, président de la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

**RUSSIE.** — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

**SAXE.** — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

**SERBIE.** — M. le général FRANASSOVITCH, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

**SUÈDE.** — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

**SUISSE.** — M. le lieutenant-colonel Dr W. SAHLI, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Berne*.

**TURQUIE.** — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

**URUGUAY.** — M<sup>me</sup> Aurelia RAMOS DE SEGARRA, présidente de la Société uruguayenne de la Croix-Rouge, Calle Cerrito, 337, à *Montevideo*.

**VENEZUÉLA.** — Senor Presidente de la Sociedad de la Cruz-Roja venezolana, Banco Caracas, à *Caracas*.

**WURTEMBERG.** — Société wurtembergeoise de la Croix-Rouge, à *Stuttgart*.

## SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 147. — Conditions d'existence des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, 150. — A propos de deux accessions tardives à la Convention de Genève, 153. — Revision de la Convention de Genève, 155. — La Croix-Rouge des neutres pendant la guerre russo-japonaise, 213.
- Allemagne.** — La Croix-Rouge allemande au sud-ouest de l'Afrique en 1904-05, 156. — Association allemande des chiens sanitaires, 157. — Les baraques transportables Döcker (*avec illustrations*), 157.
- Argentine (République).** — Personnel du Comité central, 163.
- Autriche.** — Le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Société autrichienne de la Croix-Rouge, 163.
- Bulgarie.** — La Croix-Rouge bulgare en 1904, 165.
- Espagne.** — Nouvelles de la Société espagnole, 166. — Le livre de la Croix-Rouge, 171.
- Etats-Unis.** — Règlement pour les sociétés sectionnaires, 172. — Croix-Rouge et croix blanche, 173.
- Italie.** — La lutte antimalariaque dans la campagne romaine en 1904, 174. — L'évacuation des malades et des blessés à la guerre, par les D<sup>rs</sup> L. Bernardo et G. Brezzi (D<sup>r</sup> F.), 176.
- Japon.** — La guerre en Mandchourie. Blessures par les armes blanches et par les projectiles d'artillerie (D<sup>r</sup> F.), 178.
- Pays-Bas.** — Les Etats signataires de la convention de La Haye, 182.
- Prusse.** — La Société prussienne et le Comité central de la Croix-Rouge, de 1903 à 1904, 184.
- Russie.** — La Croix-Rouge russe et l'assistance volontaire pendant la guerre russo-japonaise (F. THORMEYER), 188. — Le service de santé de l'armée russe en Mandchourie (D<sup>r</sup> F.), 194.
- Suède.** — La Société suédoise en 1904, 198.
- Suisse.** — La Société suisse en 1904, 202. — L'école des infirmières de Berne en 1904, 204. — Le bureau de placement de l'école des infirmières de Berne, 206. — Appel en faveur de la Croix-Rouge suisse et lettre de M. Moynier, 207.
- Uruguay.** — La Croix-Rouge de l'Uruguay pendant la guerre civile de 1904, 211.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et tous les pays de l'Union postale, six francs. *Prix du numéro Fr. 1.50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

S'adresser pour les abonnements également, et pour toutes les publications du Comité international à M. Paul Des Gouttes, secrétaire de la Présidence, avocat, Corratierie, 24, à Genève.